Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 30 (1942)
Heft: 5-6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. de Vevey termina sa petite causerie en racontant la fin de la famille de Pontherose: le dernier de cette famille, Bernard-Nicolas, mourut sans enfant, en 1751, à St-Domingue, laissant une grosse fortune. Ses héritiers envoyèrent en Amérique Nicolas Truffin, qui partit en 1756 et y mourut en 1766, après s'y être ruiné lui-même à soutenir un procès contre le procureur des biens vacants !

M. Castella lut ensuite, en les commentant, deux lettres de Cyprien Ayer (1825-1884) à son ami Charles Geinoz. Le premier était rédacteur au *Patriote jurassien*, le second au *Nouvelliste vaudois*. Ces lettres font partie du fonds des manuscrits donnés par M. Maurice Bastian à la Bibliothèque cantonale. Elles sont datées l'une du 19 juin et l'autre du 24 juillet 1847 et ont trait aux réfugiés politiques fribourgeois à Lausanne et à leurs préparatifs pour aider les troupes fédérales en cas de dissolution du Sonderbund. Toutes deux attestent la haine de leur auteur pour les Jésuites et la constante activité des éléments radicaux en cette période troublée.

Les communications si intéressantes de MM. de Vevey et Castella furent chaleureusement applaudies par les membres de la Société d'histoire qui les goûtèrent fort toutes deux.

La Liberté du 18 juin 1942 en a donné un compte-rendu.

La secrétaire: LUCIENNE MEYER.

COMPTES RENDUS

Dr Joseph JORDAN, *La Société des étudiants suisse de 1841 à 1941.* La Société des Etudiants suisses, la plus forte de toute la Suisse, vient de célébrer le centenaire de sa fondation. A cette occasion, M. Jordan a publié un volume qui n'est pas une plaquette commémorative, mais une véritable histoire de la Société.

Fondée en 1841, à une époque où le régime de la Restauration allait être emporté par les assauts du libéralisme, le but de la Société était essentiellement patriotique, avec la devise *Amitié, Science, Vertu.* Après des débuts fort difficiles — les Jésuites eux-mêmes ne la voyait pas de bon œil — elle se releva, spécialement dès qu'elle eut proclamé son caractère catholique.

Dès 1873, les sections académiques se développèrent, acquirent une plus grande autonomie, et contribuèrent dans une large mesure au mouvement intellectuel de la Suisse, et à la fondation de l'Université de Fribourg.

Prenant modèle sur d'autres sociétés, les sections universitaires tombèrent bientôt dans un formalisme étroit qui aboutit peu à peu, 1894 à 1914,

à une véritable décadence qui ne fut enrayée que par le patriotisme ardent et agissant des Decurtins, Feigenwinter, Mgr Beck, Georges de Montenach.

Il fallut la crise de 1914 pour rappeler à l'ensemble des Etudiants suisses la gravité des temps et leur idéal. Des réformes sérieuses furent décidées, collégiens et universitaires se rencontrèrent, dès 1921, dans les *journées d'études*, et la fondation de l'Association des membres honoraires, en 1925, acheva de donner un magnifique essor à la Société. Ajoutons que par l'institution de *Pax Romana*, en juillet 1920, la Société a vraiment contribué au rayonnement de la Suisse dans le monde entier.

L'auteur qui écrit l'histoire d'une société court le risque de ne donner qu'un exposé de faits, plus ou moins importants, parfois même insignifiants, qui n'ont d'intérêt — souvent de souvenir seulement — que pour les sociétaires. M. Jordan a su éviter cet écueil en s'efforçant de mettre en lumière les principes vivants des Etudiants suisses. Il a tracé à grands traits le rôle qu'a joué la Société au point de vue intellectuel, politique, social et religieux.

En résumé, c'est là un ouvrage qui révèle tout un mouvement des idées que trop souvent seuls les sociétaires connaissent, et que l'histoire politique suisse contemporaine ne peut pas ignorer. *B. V.*

* * *

Dans le nº 2 des *Annales* de cette année (p. 64), nous signalions l'ouvrage de Carlo Richelmy, *Legione romane e principi sabaudi in Svizzera*. Ce volume vient de paraître aux éditions de la Baconnière (1942), en traduction française d'André Darmond, sous le titre *Aigles romaines et croix de Savoie en Helvétie*. *B. V.*

DE
VILLARS
CHOCOLAT CACAO
BISCUITS THE
TALISMALT CAFE
CHOCOLAT
VILLARS

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL : fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

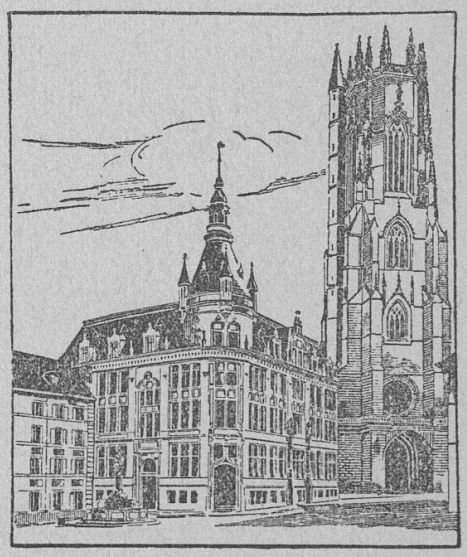

Agences ; **St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farvagny-le-Grand, Morat, Romont, Tavel.**

87 Correspondants d'Epargne dans les principales localités du canton de Fribourg.

Traite toutes les opérations de banque aux meilleures conditions

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs des articles.